



# ANNUAIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Volume IV.

Montréal, (Bas-Canada) Novembre, 1860.

No. 11.

**SOMMAIRE.**—**SCIENCE:** Histoire du Canada, compte-rendu du cours de M. Ferland à l'Université Laval, (suite).—**ÉDUCATION:** Les dix premiers jours du mémorial d'un instituteur, V. Bédar. — Exercices pour les élèves des écoles. — Vets 5 approcher par cœur. — Le pain du bon Dieu, J. T. de St. Germain. — Exercices de grammaire. — **AVIS OFFICIELS:** Érection de municipalités nouvelles. — Nominations: Examinateur. — Bureau de l'Éducation. — Comptes-rendus d'écoles. — Pétition reçue par le Conseil de l'Instruction Publique. — Livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique. — Inculcure disponible. — **ÉCONOMIQUE:** A nos abonnés. — **Conseil de l'Instruction Publique.** — **Rapports des Inspecteurs d'école pour 1858.** (suite). — **Relation du voyage de France de Galles en Angleterre.** (suite). — **Petite Revue Mensuelle.** — **GRAVURES:** Vue du pont Victoria. — Vue de l'entrée du port. — **Croise universelle d'un pilier.** — **Échafaudage pour la construction d'un tel.**

propos de la colonie d'Acadie. En 1613 Champlain fait des tentatives pour réorganiser la société. En 1615 Champlain réussit à former une compagnie nouvelle avec les restes de la Compagnie de M. de Monts et des marchands de Saint Malo, de Rouen et de Dieppe. En 1621 est formée la société dite de Montmorency, dont Guillaume de Caën était le chef.

## SCIENCE.

### HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

XX.

(Suite.)

Les vice-rois de la Nouvelle-France ont voulu laisser dans ce pays des souvenirs de leur passage aux affaires de la colonie, ou du moins les premiers habitants du Canada, leurs gouvernants en tête, ont voulu éterniser ces souvenirs en attachant à des localités les noms de ces grands personnages: c'est ainsi qu'en honneur de M. le duc de Montmorency, on appela la chute si magnifique qui se voit près de Québec, la chute de Montmorency, et qu'en honneur de M. le duc de Lévis Ventadour on désigna la pointe qui ferme le port de Québec du côté est, par le nom de Pointe-Lévis.

Disons un mot de la malheureuse fin de la carrière du duc de Montmorency, qui mourut sans laisser de postérité et d'une façon déplorable: il avait pris le parti de Gaston contre le Roi, dans cette lutte que l'éminent cardinal de Richelieu soutenait contre les grands seigneurs en faveur de l'unité française; vaincu dans une bataille où il avait fait des prodiges de valeur, le duc de Montmorency fut fait prisonnier, condamné pour crime de haute trahison et exécuté en 1632.

Dans l'étude des commencements de notre histoire on est souvent embarrassé à cause de ces diverses compagnies qui se succèdent dans le monopole du commerce de la traite, et dont les rapports immédiats avec les colons marquent, d'ordinaire, les succès et les malheurs qui se suivent dans l'établissement de la colonie. Il est donc utile de les rappeler dans leur succession régulière afin de mettre de l'ordre dans les idées. En 1608 se réorganise la société de M. de Monts, dont on a vu les malheurs à

Les Pères Jésuites avaient voulu pénétrer de suite chez les Hurons mais le P. Brébeuf arrivé aux Trois-Rivières se ravisa en apprenant la mort, dont les causes paraissaient assez mystérieuses, du Père Viel, qui se noya dans le rapide situé entre l'Île de Montréal et l'Île Jésus, et qui à cause de cette mort est appelé le Sault-au-Récollet. Les dispositions des Hurons paraissaient mauvaises; les Pères Brébeuf et La Roche Daillon, celui-ci récollet, revinrent donc à Québec, remettant leur voyage à l'année suivante et résolus en attendant d'étudier la langue huronne, ce qu'ils firent avec succès.

Les Pères Jésuites ne voulaient pas demeurer à charge aux Récollets, et en 1625 ils plantèrent une croix sur un terrain qu'ils concédèrent au bord de la Rivière Lairet, à 8 ou 900 pas du terrain des Récollets, dit un auteur du temps, et dans le voisinage de la maison actuelle de M. Smith.

On commença les travaux en 1626 et tous les Jésuites, Pères et Frères, y travaillèrent. En cela ils accomplissaient leur mission autant sociale que religieuse; car on les avait envoyés en Canada pour évangéliser et donner en même temps une bonne direction à la colonie. Les Pères, en France, obtinrent du duc de Ventadour la concession de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, la seconde faite en ce pays, la première étant celle d'Hébert; cette seigneurie de N. D. des A. avait une lieue de front sur quatre lieues de profondeur, s'étendant du voisinage de la petite Rivière Sainte Marie, près Beauport, à la petite Rivière Lairet.

Le Père Le Caron était passé en France: on se plaignait beaucoup du Sieur de Caën, qui n'employait presque exclusivement que des calvinistes et, contre ses engagements, essayait à faire du prosélytisme au milieu des sauvages qu'il détournait de la religion, et parmi le peu d'employés catholiques qu'il avait sur ses navires. La Cour intervint et défendit aux calvinistes ces menées en même temps qu'elle enjoignait à M. de Caën de placer à la tête de sa flotille de commerce un catholique, le Sieur de la Balde, qui prit le titre d'Amiral et parut avoir mis beaucoup de fermeté à faire observer les lois prescrites.

Champlain, parti en 1624 avec sa femme, revint en 1626 avec le Père Le Caron: ils s'arrêtèrent à Percé, dans la Gaspésie, où ils rencontrèrent plusieurs navires venus là pour la pêche et la traite. Il paraît que Percé et le Bassin de Gaspé étaient beaucoup fréquentés par les navires français, et on trouve dans des fragments de registre des actes de baptême faits par les aumôniers de quelques-uns de ces navires, dont le nombre est porté à 1000, par la requête des habitants de Québec, comme nous l'avons vu.

Champlain trouva peu avancés les travaux qu'il avait ordonnés: on n'avait rien fait au fort et peu de chose à l'habitation. Le soin